

# *Institut de la Providence*

## *Section primaire*



*Permettre à chaque enfant de devenir ce qu'il peut être.*

**SECTION PRIMAIRE**

**52 Rue de Nivelles, 1300 WAVRE**

 **010/233118**

 **010/233121**

[www.providence-wavre.be](http://www.providence-wavre.be) [providenceprimairewavre@swing.be](mailto:providenceprimairewavre@swing.be)



Chers parents,

Nous sommes très heureux de vous accueillir au sein de notre établissement cette année. Nous vous invitons à parcourir ce petit fascicule et à y compléter les dernières feuilles.

Lors de cette rentrée, plusieurs changements sont d'actualité. Ils concernent la garderie du matin et du soir, l'organisation de l'étude dirigée et vous seront détaillés ci-après.

A l'intérieur de ce petit fascicule, vous trouverez:

- ◆ Les renseignements généraux.
- ◆ Les modalités d'organisation de l'école.
- ◆ Une information concernant les frais scolaires.
- ◆ Les changements en ce début d'année: garderie matin et soir, l'étude dirigée.
- ◆ Les différents projets : projet éducatif et projet d'établissement .
- ◆ Les éphémérides.
- ◆ Les feuilles de renseignements généraux.
- ◆ La feuille d'inscription des repas chauds pour le mois de septembre.
- ◆ La feuille d'inscription à la réunion individuelle qui aura lieu le mardi 13 septembre de 15h à 19h30.

Les règlements d'ordre intérieur, des études, des élèves sont imprimés dans le journal de classe des élèves.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire chers parents en l'expression de mes sentiments distingués.

*Pierre-Yves DOCQUIER*  
*Directeur*

## 1. Renseignements généraux

- ✉ Adresse administrative: rue de Nivelles 52, 1300 Wavre
- 📍 Situation de l'école: rue des Fontaines, 1300 Wavre
- 📞 Téléphone: 010/233118
- 📠 Fax: 010/233121

Courriel: [providenceprimairewavre@swing.be](mailto:providenceprimairewavre@swing.be)

Site internet: [www.providence-wavre.be](http://www.providence-wavre.be)

Direction: Mr DOCQUIER Pierre-Yves

### Horaire:

- 🕒 Heures d'ouverture: de 7h15 à 18h00
- 🕒 Heures de cours: de 8h25 à 12h10 ; de 13h25 à 15h25. Afin de permettre une réunion hebdomadaire de l'équipe enseignante, **modification de l'horaire du mardi après-midi**. Reprise des cours à 13h10 et fin à 14h50. Surveillance assurée jusqu'à 16h. Possibilité de reprendre les enfants à partir de 14h50.
- 🕒 Garderie organisée tous les jours de 7h15 à 8h, de 16h00 à 18h00. Le mercredi à partir de 12h30. Tarification *par heure entamée: 1€*
- 🕒 **Étude dirigée les lundi, mardi et jeudi de 16h00 à 17h00 pour les élèves du 1er degré, de 16h00 à 17h30 pour les élèves des 2es et 3es degrés.** Les groupes sont composés d'une dizaine d'enfants.

Repas: plusieurs possibilités vous sont offertes.

- 😊 Tartines: chaque enfant apporte ses tartines et est accueilli dans un réfectoire.
- 😊 Sandwichs: possibilité de commander des sandwichs 2x/semaine: mardi et vendredi. *Ils doivent être commandés et payés la veille.*
- 😊 Potage
- 😊 Repas chaud: plat, dessert. Ils sont réalisés par un traiteur. Les menus sont communiqués aux parents le mois précédent qui réservent les jours des repas désirés. *Le prix des repas chauds s'élève à 3,50€/repas. Ceux-ci sont facturés fin du mois aux parents sur la note mensuelle. ( voir pt 4)*



## 2. Encadrement des élèves

Prise en charge des élèves par leur titulaire. Les cours spéciaux seront données par des professeurs spécialisés. Il s'agit de:

- ☞ Religion catholique: 2h/semaine
- ☞ Éducation physique: 2h/semaine dont 1h de natation. Les cours de natation se déroulent à la piscine du Blocry à Louvain-La-Neuve. Les élèves sont encadrés par les professeurs d'éducation physique et des moniteurs de natation. Petits groupes de 10 à 15 élèves par professeur.
- ☞ Remédiation: prise en charge d'un ou plusieurs élèves en difficulté durant les heures de cours. 1h à 2h/classe par semaine.
- ☞ Néerlandais: 1h/semaine de la 1e à la 4e , 2h/semaine au 3e degré.
- ☞ Mise à la disposition d'une bibliothèque et centre de documentation comptant plus de 8000 livres et documents. Animation conte pour les élèves du 1er degré, prêt de livres chaque semaine, préparation des travaux de recherche ( encyclopédies, matériel informatique, connexion internet).



Le centre PMS de Wavre ( coordonnées en fin de fascicule et site: [www.pms-wavre1.be](http://www.pms-wavre1.be)) peut être également sollicité pour toute aide éventuelle.

Durant les récréations de midi, du personnel complémentaire assure la surveillance.

## Le néerlandais à la Providence

L'objectif principal d'un cours de néerlandais en primaire est d'éveiller l'élève à l'apprentissage d'une seconde langue : éveiller leur curiosité et susciter le plaisir du dialogue. Tout cela nous conduit évidemment à favoriser l'expression orale.

Cet apprentissage se fera dès la première primaire. Nous souhaitons, en effet, éveiller votre enfant à une seconde langue dès le début de sa vie scolaire.

*Lors du premier cycle*, le cours de néerlandais sera exclusivement oral, le but premier du cours étant l'en- vie d'apprendre et de découvrir. Une participation active de l'enfant sera demandée. Le cours s'articulera sur des chants, poèmes, saynètes, ...

*Durant le second cycle*, le but du cours est, bien sûr toujours, de susciter une rencontre plaisante de la langue grâce aux jeux, aux chants, aux exercices ludiques. Nous nous concentrerons sur l'univers de l'en- fant afin qu'il puisse parler de lui avec des phrases simples. Nous introduisons, dès lors, quelques notions écrites afin de fixer des acquis et donner confiance à l'enfant.









*Le troisième cycle*, après avoir revu brièvement les acquis du cycle précédent, se concentrera sur un élargis- sement et un affinement des connaissances. L'enfant parle de soi mais également des autres. Il affine son discours. Le cours sera, comme précédemment, axé sur l'approche orale et ludique de la langue. Cepen- dant, nous y ajouterons également quelques notions de base indispensables pour l'approfondissement de la langue.

Lors des second et troisième cycles, l'évaluation sera double : le savoir-être (participation) ainsi que le sa- voir-faire (connaissances) de l'élève seront « observés ».

Il serait très enrichissant pour votre enfant de manifester de l'intérêt à son apprentissage en l'encourageant dans son travail.

### 3. Activités organisées durant le temps de midi et après 16h

Ces activités sont organisées dans les locaux de l'école et par du personnel extérieur. *Elles sont facultatives et payantes*. Des précisions complémentaires vous seront communiquées dans le courant du mois de sep- tembre.

-  **Activités sportives: responsable Mr Desoignies, asbl Fun ski.** Éducation physique, tennis de table, mini foot, mini basket, tennis.... Temps de midi ( 12h45 à 13h25), mercredi après-midi (13h à 14h30), vendredi ( 16h à 17h)... 
-  **Danse moderne: responsable Mr Desoignies, asbl Fun ski.** Temps de midi ( 12h45 à 13h25)
-  **Anglais pour les élèves de la 4e à la 6e année: responsable Mr Lardinois, asbl Prolangues.** Après les cours, 1x/semaine de 15h30 à 16h15. 
-  **Néerlandais pour les élèves de la 1e à la 3e année: responsable Mr Bosmans. Asbl Prolangues** Après les cours, 1x/semaine de 15h30 à 16h15.
-  **Dactylo :** maîtrise du clavier de l'ordinateur. Cours adressés aux élèves de 5e et 6e. **Respon- sable Asbl Dact-Ecole** 

#### 4. Participation aux frais: facturation en fin de mois.

Pour éviter au maximum la manipulation d'argent, une facturation mensuelle vous sera remise en fin de chaque mois. Elle reprendra l'ensemble des frais du mois écoulé ( repas chauds, sorties...).

**Elle devra être acquittée dans les 30 jours. À défaut, 60 jours après échéance , une procédure pourra être entamée qui engendrera de plein droit un coût supplémentaire de 25€.**



#### 5. Informations concernant les frais scolaires durant l'année

- \* Bibliothèque Centre de Documentation: 3,50€

Une participation de 3,50€/élève est demandée pour la BCD ( bibliothèque centre de documentation). Chaque élève s'y rendra toutes les semaines et pourra y emprunter des livres. Ce montant couvre l'usure, le remplacement, l'achat de nouveaux livres, les abonnements. À l'heure actuelle, la BCD comporte plus de 8000 livres et documents.



- \* Natation : ± 40€/trimestre. (déplacement en car, entrée à la piscine, frais encadrement et déplacement de moniteurs supplémentaires Asbl Sport Culture)



- \* Journée sportive : ± 17€

- \* Une à deux sorties pédagogiques: prix en fonction de l'activité.

- \* Activités sportives durant l'année: 10 à 15€.

- \* **Participation facultative 15€/année scolaire** pour frais copies administratives ( fascicules de rentrée, journal de l'école, documents de communication...). Par cette participation libre , vous pouvez aider l'école à offrir à tous les élèves un exemplaire du journal de l'école ( journal des petits curieux distribué en fin de trimestre).



Éventuellement projet spécifique en rapport avec le projet d'établissement: classes de dépaysement et de découvertes, sorties culturelles ou sportives...



#### 6. Changements intervenus ce 1er septembre 2011

- Organisation de la garderie: proche des 20 ans de service dans l'école, Mme Christine a pris sa pension. Mme Everaert ( qui l'accompagnait l'année scolaire passée) la remplacera. L'école a pu engager une personne supplémentaire par l'intermédiaire de l'asbl Cape pour assurer une garderie le matin dès 7h15 et assurer une 2e personne à la garderie du soir.
- Organisation de l'étude: l'étude sera organisée les lundi, mardi et jeudi de 16h à 17h pour les élèves du 1er degré et de 16h à 17h30 pour les élèves des 2e et 3e degrés. L'inscription se fait par jour pour le trimestre ( **on s'inscrit soit pour un, deux ou 3 jours/semaine et pour tout le trimestre**). La participation à l'étude est conditionnée au paiement d'une carte de 10 études au plus tard à la 2e séance. ( pour le 1er degré 20€ pour 10 études, pour les 2e et 3e degrés 30€ pour 10 études).

## **6. Projet éducatif et pédagogique**

L'Institut de la Providence inscrit son projet éducatif dans la ligne de la Mission de l'école chrétienne<sup>(1)</sup>, du projet de la Congrégation<sup>(2)</sup>, et dans la ligne du projet de 1979<sup>(3)</sup>.

Comme toute école, l'Institut de la Providence entend poursuivre les objectifs généraux du système éducatif en Communauté Française de Belgique. Du début de l'école maternelle à la fin de l'enseignement secondaire :

- il propose de développer la personnalité tout entière de l'élève. , il veut éveiller la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité. Il veut l'aider à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté.
- il vise à former le citoyen de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde dans une société démocratique, fondée sur le respect des droits de l'homme.
- il veut assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'accès à l'enseignement universitaire ou supérieur et/ou à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société.

Allant au-delà de ce projet assigné à tout l'enseignement, les membres de la communauté scolaire - pouvoir organisateur, directions, enseignants, personnel de maîtrise, parents, élèves de chaque section - se rassemblent autour d'objectifs communs et se donnent les moyens d'évaluer les résultats de leur action. Leurs tâches communes impliquent une volonté de communication, de concertation et de transparence.

En travaillant au bonheur de l'homme et au bien de la société, l'Institut de la Providence veut travailler à l'avènement du Royaume de Dieu. L'amour de Dieu et l'amour du prochain y ont partie liée. La relation pédagogique que l'Institut veut mettre en oeuvre trouve par là une dimension nouvelle : il s'enracine et s'accomplit dans l'amour de Dieu tel que Jésus nous l'a fait connaître.

Fidèle aux Constitutions de la Congrégation des Soeurs de la Providence de Peltre (France) qui l'a créé et le fait vivre, l'Institut de la Providence veut annoncer aux élèves d'aujourd'hui la tendresse et la miséricorde de Dieu-Providence qui s'inquiète des petits et des faibles. Il veut favoriser le goût de la vie intérieure et la rencontre personnelle et communautaire avec Jésus-Christ. Il accueille sans exclusive sociale, culturelle, intellectuelle, religieuse tous les enfants, tous les jeunes tels qu'ils sont, dans le respect de leur personnalité d'aujourd'hui et de l'espoir qu'ils représentent pour demain. Leur dire Dieu-Providence demande :

- l'attention à chaque milieu de vie
- le souci de mettre les personnes en relation
- l'écoute de ceux qui sont différents par leur culture.

Cette ouverture invite à porter sur le monde un regard humble, lucide et aimant.

Selon l'endroit du chemin où se trouve chacun, l'Institut s'oblige à offrir des lieux et des temps de ressourcement, de prière véritable, d'expérience spirituelle et de partage où peut s'apprendre, avec les mots et les gestes, le sens de la foi. Sans être nécessairement de la même communauté de foi, chacun est cependant invité à respecter et partager les valeurs qui inspirent les actions de l'Institut.

Au plan pédagogique, l'Institut entend placer le jeune au centre de l'apprentissage en le rendant acteur de celui-ci et en lui donnant du sens. Dans cette optique, l'évaluation sera au service de l'élève : elle sera production de sens pour chacun des partenaires de la relation éducative, elle aidera à porter un regard positif sur l'autre tout en reconnaissant le droit à l'erreur dans sa phase formative. Elle sera régulatrice de

l'apprentissage dont on respectera autant que faire se peut les rythmes différents grâce à des démarches méthodologiques basées sur la différenciation, permettant ainsi à chacun d'aller au maximum de ses possibilités.

Pour ce faire, face aux difficultés d'ordre scolaire, relationnel et personnel rencontrées par les jeunes, l'Institut veut créer des structures d'aide et des réseaux de relation en vue d'accompagner les élèves individuellement, les groupes, les classes dans les meilleures conditions. L'Institut se veut soucieux de découvrir les talents, aspirations et intérêts spécifiques des élèves en développant contacts, activités, rencontres et en favorisant une grande liberté d'expression dans un climat de confiance mutuelle et l'épanouissement de chacun.

Pour ce faire, l'Institut soutient et promeut les structures de participation où sont représentés le Pouvoir Organisateur, les directions, les enseignants, les parents, les élèves. C'est avec tous ces partenaires que l'Institut de la Providence met en place les projets d'établissement de chacune des sections - maternelle, primaire, professionnelle, humanités - dans lesquels, selon la population scolaire qu'elles accueillent, selon leur environnement et selon leurs spécificités, elles mettent en oeuvre les moyens propres à rencontrer son projet éducatif et pédagogique.

<sup>(1)</sup> Conseil Général de l'Enseignement Catholique, Mission de l'Ecole chrétienne, Bruxelles, 20 mai 1995

<sup>(2)</sup> Soeurs de la Providence, Projet de la Congrégation en milieu éducatif, Peltre, juillet 1995.

## **7. Projet d'établissement**

Le projet d'établissement de la section primaire vise la mise en oeuvre du Projet Educatif et Pédagogique de l'Institut de la Providence.

Les partenaires de la communauté éducative veulent maintenir les caractéristiques propres à l'Institut:

- ☞ Une attention particulière à l'accueil des plus faibles et des plus démunis tant au point de vue scolaire que dans la vie de tous les jours.
- ☞ Un caractère familial: les enfants sont connus par leur prénom, ils ont droit à la parole et se font représenter par des délégués au conseil d'école. (un délégué/classe)

### *Axe principal du projet d'établissement:*

EVEIL A UNE CITOYENNETE SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

#### **A. Aspect pastoral du Projet d'Établissement**

Nous souhaitons maintenir les projets actuels et si possible encore les améliorer:

- ☞ Nous invitons les enfants à suivre le message évangélique en tenant compte de la vie quotidienne et des événements liturgiques de l'année.
- ☞ Préparation et participation à des temps de prières.
- ☞ Accueil de Témoins dans les classes.

Priorité pour les 3 prochaines années:

*Vivre des rassemblements liés à des temps liturgiques*

## B. Aspect éducatif du Projet d'Établissement

Nous désirons poursuivre les objectifs généraux suivants:

- ☞ Préparer les élèves à devenir des citoyens responsables capables de contribuer au développement d'une société démocratique solidaire et pluraliste.
- ☞ Promouvoir la confiance en soi, le développement de la personne de chacun des élèves et le respect mutuel.

Pour atteindre ces objectifs généraux, nous désirons maintenir:

- ☞ Les classes de plein air et de découvertes.
- ☞ Les projets menés au sein des classes.
- ☞ L'accueil de tous les enfants.
- ☞ La sensibilisation et la participation à différents projets humanitaires.
- ☞ Le suivi de l'actualité.
- ☞ L'implication des élèves dans les décisions concernant les projets au sein des classes, l'élection des délégués.

Priorité pour les 3 prochaines années:

*Impliquer davantage les élèves dans la vie de l'école par le conseil d'école (conseil des délégués).*

## C. Aspect pédagogique du Projet d'Établissement

Nous désirons poursuivre les objectifs suivants:

- ☞ Favoriser l'autonomie par des procédés différenciés en fonction des groupes classes.
- ☞ Développer les aptitudes nécessaires à l'enseignement secondaire en accentuant l'esprit de recherche par l'utilisation de la BCDR (Bibliothèque Centre de Documentation et Recherche), en encourageant les exercices de mémorisation et de compréhension, en proposant une méthode pour la tenue des fardes.
- ☞ Favoriser l'apprentissage d'une 2e langue .
- ☞ Respecter les enfants au travers d'exigences et de persévérance: accepter le droit à l'erreur, aider et orienter dans les recherches, encourager, valoriser le goût à l'effort, donner du sens aux apprentissages.
- ☞ Reconnaître et développer des talents personnels dans les différentes activités rencontrées au sein des groupes classes.
- ☞ Proposer une assistance aux plus petits et aux plus faibles : aide entre élèves, mise en place de la médiation.

Priorité pour les 3 prochaines années:

*Développer la continuité des apprentissages par la mise en place de procédés diversifiés.*



## EPHEMERIDES ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

( document à conserver)

Mardi 6 septembre	19h30 Réunion collective pour les parents : fonctionnement de l'école et changements intervenus en début d'année.
Mardi 13 septembre	Réunion individuelle de 15h à 19h30.
Mardi 27 septembre	Fête de la Communauté française
Du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre	Congé de la Toussaint
Vendredi 11 novembre	Congé de l'Armistice : commémoration du 11 novembre
Mardi 20 décembre	Bulletins et réunion de parents de 15h00 à 19h30
Du lundi 26 décembre au vendredi 6 janvier	Congé de Noël
Du lundi 20 février au vendredi 24 février	Congé de carnaval
Mardi 27 mars	Bulletins et réunion de parents de 15h00 à 19h30
Du lundi 2 avril au vendredi 13 avril	Congé de Pâques
Mardi 1 mai	Congé: Fête du travail
Samedi 12 mai	Fête de l'école
Jeudi 17 mai et Vendredi 18 mai	Fête de l'Ascension
Lundi 28 mai	Congé de la Pentecôte
Jeudi 28 juin	Bulletins et réunion de parents de 15h30 à 19h30
Vendredi 29 juin	Dernier jour de classe



Pour l'envoi de courrier par mail, merci de noter votre e-mail:

**Pour les nouveaux élèves: nom et adresse de l'ancienne école:**

.....  
.....

**Par rapport au 01/09/2010, changement des coordonnées de l'enfant: oui – non**

**RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX**

Date de la dernière vaccination tétanos:.....

Intolérances ou allergies:.....

Groupe sanguin:.....

Nom du médecin traitant et n° de téléphone

.....

Enfant soigné par homéopathie: oui – non

Réaction face à la douleur:

normale – crainte – excessive

Mutuelle:.....

Veillez coller une vignette dans le cadre

**Présence à l'école**

À 12H10		À 15H35	
Reste à l'école	Oui – non	Reste à l'école	Oui – non
Potage	Oui – non	Garderie	Oui – non
Repas chauds	Oui – non	Étude dirigée	Oui – non
Retourne seul	Oui – non	Retourne seul	Oui – non
		Retourne en train	Oui – non
		Retourne en bus	Oui – non
		Retourne avec ses parents	Oui – non

**CARTE DE SORTIE OBLIGATOIRE POUR QUITTER SEUL L'ÉCOLE ( À COMPLÉTER)**

<input type="checkbox"/> à 12h10 tous les jours.	<input type="checkbox"/> à 12h10 le mercredi uniquement.	<input type="checkbox"/> en fin de journée ( 15h ou 15h25)
--	--	--

Je (nous) soussigné(s) .....parent(s) de .....  
élève de .....autorise (risons) mon (notre) enfant à quitter seul l'école:

**SIGNATURE**

**TALON À COMPLÉTER**

Nous soussignés..... parents de .....  
déclarons avoir inscrit notre enfant à l'Institut de la Providence, section Primaire, 52 rue de Nivelles 1300 Wavre. Nous reconnaissons avoir reçu un exemplaire du règlement d'ordre intérieur, du règlement des études, des projets éducatif, pédagogique et d'établissement et en avoir pris connaissance.

Nous acceptons ces différents règlements et projets

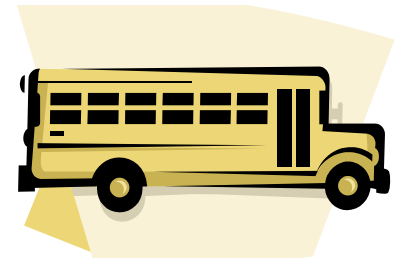
**Par ailleurs nous marquons notre accord pour que des photos d'activités scolaires reprenant notre enfant soient déposées sur le site de l'école. OUI NON ( barrer ce qui ne convient pas)**

Fait à .....le.....

**Signature**

Institut de la Providence  
Section Primaire  
52 rue de Nivelles  
1300 Wavre  
Tél: 010/233118

Wavre, le 1 septembre 2011



En ce début d'année scolaire, deux réunions vous sont proposées:

**Le mardi 6 septembre , réunion collective à 19h30** entrée rue de Nivelles (entrée du secondaire) : fonctionnement de l'école et changements intervenus par rapport à l'an dernier.

**Le mardi 13 septembre entre 15h00 et 19h30,** le (la) titulaire de votre enfant vous invite à participer à une rencontre individuelle. Merci de compléter le document.

Afin de respecter le désir de chacun, **pourriez-vous entourer 2 périodes d'une demi-heure?**

Madame, Monsieur.....parents de.....  
souhaitent rencontrer le (la) titulaire de leur enfant de préférence entre (cocher 2 possibilités):

- 15h00 – 15h30
- 15h30 – 16h00
- 16h00 – 16h30
- 16h30 – 17h00
- 17h00 – 17h30

- 17h30 – 18h00
- 18h00 – 18h30
- 18h30 – 19h00
- 19h00 – 19h30

*SIGNATURE des PARENTS*

**Réponse du/ de la titulaire**

Madame, Monsieur.....

seront reçus le mardi 13 septembre à

.....**h**.....